

SUCCÈS CROISSANT DES CONTRÔLES TECHNIQUES SUR RENDEZ-VOUS EN 2010

GOCA et les entreprises actives dans le secteur du contrôle technique se félicitent des résultats positifs en 2010 des initiatives menées afin d'améliorer le service à la clientèle. Les centres de contrôle technique en Belgique réussissent non seulement à réduire les temps d'attente au contrôle via le système de rendez-vous mais aussi à élargir les heures d'ouverture en ouvrant leurs portes les lundis et/ou jeudis jusqu'à 19h00. Les autres jours ouvrables les centres sont ouverts jusqu'à 17h00.

Passer votre véhicule au contrôle technique prend dorénavant moins de temps. Pour ce faire vous devez uniquement prendre un rendez-vous dans le centre de contrôle ! Ce système de rendez-vous fait l'objet d'un succès croissant depuis son lancement en septembre 2009. En 2010 plus de **757.000** contrôles sur rendez-vous ont été effectués. Ceci concerne en moyenne **23%** du nombre de contrôles concernant les voitures et voitures mixtes. Nous constatons une tendance à la hausse de 19% en début d'année à plus de 23% en décembre.

Un rendez-vous peut être facilement pris via le site internet national www.rendezvouscontroletechnique.be ou directement sur le site internet des entreprises. Les clients préférant un contact téléphonique peuvent également prendre rendez-vous au numéro général 02/481 07 07.

Les plages horaires en soirée elles aussi attirent beaucoup de monde. En 2010 plus de **165.000** contrôles de tous types ont été effectués lors des ouvertures du soir. Ce nombre a fortement augmenté en comparaison avec la période de lancement septembre-décembre 2009 où déjà 27.200 contrôles avaient été effectués lors des lundis et/ ou jeudis entre 17h00 et 19h00.

« Les sociétés reconnues officiellement qui effectuent le contrôle technique des véhicules depuis 1933 se sont réunies en 1938 au sein de la fédération GOCA. Depuis 1965, ces sociétés assument également les examens pour l'obtention du permis de conduire. Les sociétés-membres coordonnent leur fonctionnement par le biais de l'a.s.b.l. GOCA, conformément aux instructions du Service Public Fédéral Mobilité et Transports. Le GOCA dispose d'un département Contrôle technique, d'un département Permis de conduire, et d'un centre de Formation. Les collaborateurs du secteur – plus de 2000 au total – s'efforcent d'assurer davantage de sécurité, de qualité, et de fournir un service à la clientèle toujours plus performant. Ils veulent contribuer à une circulation plus sûre, un environnement plus sain, et une meilleure protection du consommateur. »